

Nous vous devons un **service de qualité** !
 Faites vos réclamations, remarques ou suggestions

 Nos Agences
 22 53 62 62
 MyBOA
 BOAweb
 réclamations@boadog.com
 information@boadog.com

 **BANK OF AFRICA**
 BMCE GROUP

www.boadog.com

• Délai de traitement : 30 jours.

Récépissé
 N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 856 du 04 mars 2024

Inhumation du Col Madjoulba

Compassion de Faure Gnassingbé à la famille de l'illustre disparu P.3



Transport à coût abordable et sécurisé au Togo

« BKG SPEED », la meilleure solution P.6

Bourse régionale des valeurs mobilières

Un marché de produits dérivés pour une nouvelle phase de développement P.2

Bourse régionale des valeurs mobilières

Un marché de produits dérivés pour une nouvelle phase de développement

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions visant à créer un marché de produits dérivés au sein de l'UEMOA, la Bourse de Montréal (MX), l'un des leaders des dérivés en Amérique du Nord

Excellence Madame Kandia KAMISSOKO CAMARA, Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire et de l'Honorable Madame Raymonde GAGNE, Présidente du Sénat du Canada.

- une meilleure gestion des risques liés à la fluctuation des cours;
- l'amélioration de l'évaluation des titres sous-jacents ;
- l'amélioration de la liquidité



et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), 5ème bourse en Afrique, ont procédé ce mercredi 06 mars 2024, à la signature d'un protocole d'entente, au cours d'une cérémonie en présence de Son

Les deux illustres hôtes de la BRVM ont procédé à cette occasion à la sonnerie de la cloche de la BRVM pour marquer cet évènement. La mise en place d'un marché de produits dérivés à la BRVM contribuera à :

- du marché ;
- Ce protocole d'entente porte essentiellement sur l'assistance technique de la Bourse de Montréal (MX) pour :
- l'élaboration du cadre réglementaire du nouveau



marché ;

- le conseil à la mise en place des différentes entités notamment la Bourse et la Chambre de Compensation ;
- l'appui dans les choix technologiques;
- la formation des équipes de la BRVM et de celles de l'ensemble de l'écosystème du Marché Financier Régional.

Au cours de cette cérémonie, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM a souligné que ce nouveau marché permettra à la BRVM d'offrir aux investisseurs des instruments adaptés à la gestion des risques de leurs portefeuilles. Il contribuera également à améliorer les mécanismes de

fixation des prix en rendant la BRVM plus efficiente.

La Présidente du Sénat du Canada, l'Honorable Raymonde GAGNE a salué l'excellence des relations institutionnelles et d'affaires qui lient la Côte d'Ivoire et le Canada. Elle s'est réjouie du partenariat fécond qui lie les deux bourses depuis plusieurs années.

Pour rappel, la Bourse de Montréal a également été la première bourse au monde à apporter son assistance technique à la BRVM pour le démarrage de ses activités, grâce à un financement de l'ex Agence Canadienne de Développement International (ACDI), en 1998.

La Rédaction

Prix Awolowo du leadership

Dr Akinwumi Ayodeji Adesina lauréat

La cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé a assisté ce mercredi 6 mars 2024 à Lagos au Nigéria, au nom du Président de la République SEM Faure Essozimna Gnassingbé, à la cérémonie de remise du Prix Obafemi Awolowo du leadership. Cette année, ce prestigieux prix a été décerné

Chef Obafemi Awolowo, homme d'Etat et leader nationaliste nigérian, récompense chaque année les leaders du monde qui se sont particulièrement distingués par leur excellence en matière de leadership en favorisant le développement humain, la bonne gouvernance et la

capacité du Président de la BAD à aborder les questions complexes avec perspicacité, créativité et passion. Selon la cheffe du gouvernement, il a su identifier les secteurs au cœur de la transformation de nos économies et les adresser. L'agriculture et la sécurité alimentaire ; l'énergie et l'accès à l'eau ; la croissance verte et l'industrialisation durable.



"Grâce à des leaders comme Dr Adesina, nous élaborons notre vision, nos solutions et, au final, notre narratif. Car aujourd'hui plus qu'hier, nous ne voulons plus que d'autres bâtissent les solutions à notre place. Merci d'être le promoteur en chef de l'Afrique, cher Dr ! "Au nom du Chef de l'Etat, en mon nom propre mais aussi au nom du gouvernement togolais, je félicite très chaleureusement notre frère le Dr Akiwumi Adesina pour son leadership exceptionnel et pour la confiance qu'il inspire."_, a affirmé Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Le prix Awolowo du leadership est non seulement une reconnaissance des qualités de celui qui le reçoit mais aussi une célébration de l'héritage très riche laissé par Chief Obafemi Awolowo.

"Avec Dr Adesina, nous



au Président de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Akinwumi Ayodeji Adesina pour son parcours exceptionnel.

Ce prix créé en mémoire du

transformation sociétale.

Mme le Premier ministre qui prenait part à la cérémonie aux côtés d'autres chefs d'Etat du continent et d'anciens présidents du Nigéria, a salué la

avons entamé un projet structurant et innovant qui est l'agropole de la région de la Kara et qui s'étend sur des milliers d'hectares. De même, nous avons développé un projet sur les chaînes de valeurs agricoles en particulier pour les jeunes. Un projet qui a transformé les jeunes en agriculteurs prospère et qui a boosté la production agricole de produits biologiques. Tant et si bien que notre pays est

devenu le premier exportateur de soja bio vers l'Union européenne. Récemment lors de l'Africa Investment Forum, nous avons été impressionnés par les efforts qu'il a personnellement déployés et par l'appui apporté à notre pays dans la mobilisation des investisseurs autour des projets de construction des chemins de fer et de corridors de transport au Togo.", a-t-elle conclu.

www.primature.gouv.tg

Inhumation du Col Madjoulba

Le dernier hommage de Faure Gnassingbé à la famille de l'illustre disparu



Le Colonel Toussaint Bitala Madjoulba a été inhumé vendredi dernier à Siou son village natal dans la préfecture de Douflegou. La cérémonie s'est déroulée en présence du Président de la République Faure Gnassingbé et plusieurs hautes

personnalités dont le ministre de la fonction publique Gilbert Bawara et celui de la sécurité Calixte Madjoulba tous deux natifs de Siou. Les hommages ont été grandioses avec d'intenses prières pour le repos de l'âme de cette haute personnalité des FAT,



commandant de la BIR.

La présence de Faure Gnassingbé à cette cérémonie devant les familles éplorées a été ressentie comme un honneur inestimable. Ce qui prouve à suffisance que le chef de l'état attache du prix à la douleur des Forces de Défense et de Sécurité engagées pour la défense de notre chère nation.

Puisse Dieu dans sa miséricorde accordé sa bénédiction au Colonel défunt afin qu'il retrouve le royaume céleste dans la paix. A la famille éplorée toutes nos condoléances les plus attristées.

Rappelons que le Col



Toussaint Bitala Madjoulba a été retrouvé mort dans son bureau dans la nuit du 3 au 4 mai 2020 peu après la prestation de

serment de Faure Gnassingbé suite à sa victoire à la présidentielle de 2020.

La Rédaction

Première session ordinaire de l'année 2024 à l'AN

En attendant la législature prochaine, les députés continuent leur mission

Le parlement togolais dans le respect de la constitution togolaise poursuit sa mission avec l'ouverture de sa première session ordinaire de l'année 2024. Les travaux ont été ouverts le mardi 5 mars dernier par la Présidente de l'Assemblée Nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution. La cérémonie a été marquée par la présence du Secrétaire Général du gouvernement, d'anciens Premiers Ministres, des Présidents des Institutions de la République, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique et des Institutions Internationales accréditées au Togo et plusieurs autres invités de marque.

Le contexte de l'ouverture de cette première session ordinaire de l'année 2024 coïncide avec l'annonce de la tenue prochaine des élections législatives et régionales. Bien avant que ces élections ne se déroulent le parlement togolais s'engage à ne pas perdre de vue le cours normal de ses activités régaliennes. C'est dans cette dynamique que s'est tenue la première session ordinaire de

l'année 2024. Une ouverture qui offre l'opportunité aux parlementaires d'exercer leurs missions constitutionnelles de représentation, de vote et de contrôle de l'action gouvernementale.



A l'ouverture des travaux, la Présidente de l'Assemblée a expliqué aux uns et aux autres que dans l'histoire parlementaire, il est de leur devoir de toujours contribuer par forger une législation innovante. Un devoir qui selon elle, reste un

engagement envers la démocratie et la justice, mais aussi représente une réaffirmation de leur volonté inébranlable de servir le Togo avec intégrité.

En outre, la représentation nationale a déroulé dans son agenda des projets et propositions de loi en vue d'asseoir une démocratie vitale. Dans cette optique, vingt-un (21) projets et une proposition de loi ont été déposés sur le bureau de

l'Assemblée nationale couvrant des domaines aussi variés que divers notamment la révision constitutionnelle, les finances, l'économie, le foncier, l'environnement, les entreprises publiques.

Dans cet élan, la Présidente de l'Assemblée Nationale a convié ses collègues à œuvrer sans relâche, à faire preuve de dialogue constructif afin que toutes les décisions s'inscrivent dans l'intérêt supérieur de la nation. Comptant sur la

détermination et la contribution de tous, la Présidente a souhaité que « cette première session ordinaire marque une étape significative dans leur marche commune vers un avenir meilleur pour tous en renouant avec la solidarité pour un Togo, uni, prospère et surtout pour un Togo, l'or de l'humanité.

Par la même occasion, elle a saisi de cette occasion pour rendre hommage au Président, Faure Essozimna Gnassingbé, dont les très hautes orientations ont permis de garantir au pays un climat de paix et de sécurité. Dans le même élan de reconnaissance, au nom des autres collègues elle s'est réjouie de sa contribution aux efforts de construction d'un monde meilleur qui est le triomphe de la diplomatie de la paix du Togo.

En effet, grâce à la mission de médiation confiée au Président de la République par ses pairs, nous assistons à la levée des sanctions de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), favorisant ainsi la consolidation de la stabilité et de la solidarité dans la sous-région. Rappelons que cette session ordinaire va durer 4 mois tout comme la précédente.

Elom

Togo/ Promotion de la liberté d'expression, et protection des défenseurs des droits de l'homme.

06 organisations de presse et 03 de la société civile bénéficient de l'appui de l'OTM, de l'IPA0 et de FAMEDEV

Six organisations de presse et trois de la société civile ont bénéficié d'une enveloppe de 49 millions de FCFA de la part de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPA0) basé à Dakar, en partenariat avec l'Observatoire Togolais des médias (OTM) et le Réseau interafricain des Femmes, Médias, genre et Développement (FAMEDEV). C'était lors d'une cérémonie de remise qui s'est déroulée le mardi 5 mars dernier à Lomé en présence du directeur de cabinet du ministère de la communication et des Médias, Franck Missité, et de la représentante du Chef de la Délégation de l'Union Européenne (UE) au Togo, Anne Charlotte.

Lancé en 2023 avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE), le projet : « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo » entame une nouvelle phase qui consiste à mettre en œuvre les projets conçus par les organisations de presse et celles de défense des droits de l'homme.

Prévu pour se dérouler sur trois ans (2023-2025), ce projet consiste à impliquer davantage les organisations de médias et de la société civile dans la promotion de la liberté d'expression, et la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo. Occasion pour le directeur général de l'IPA0, Abdoulaye Ndiaye de rappeler le rôle de ces différents micro-projets qui visent à mobiliser les organisations médiatiques, les institutions et les ONG locales pour les amener à mettre en

œuvre les initiatives qui sont adaptées aux réalités locales, contribuant ainsi aux objectifs du projet à savoir: valoriser l'expertise des acteurs locaux, leur compréhension du contexte et leur capacité à mobiliser les communautés autour des questions de liberté d'expression et des médias, soutenir et renforcer les initiatives favorisant la liberté d'expression tout en visant à lever les restrictions injustes dans le domaine de la presse.

Lors de cette cérémonie, les coordonnateurs du projet ont dressé le bilan de la première année d'activités et lancé la nouvelle phase qui va permettre le renforcement des capacités des acteurs des médias togolais.

"Pour cette première année de mise en œuvre du projet, nous avons réussi à réaliser toutes les activités prévues à un pourcentage très élevé. Sur le



plan documentaire, nous avons mené des études qui ont porté sur le genre dans les médias, l'usage des réseaux sociaux par les professionnels des médias et défenseurs des droits de l'homme, et nous avons aussi créé une plateforme numérique pour contribuer à la promotion des droits de l'homme au Togo. L'un des éléments phares de ce projet, ce sont les micro-subventions. Nous avons conduit le processus depuis 2023, et nous sommes très heureux de pouvoir mettre à la disposition des organisations des médias et de

défense des droits de l'homme les financements pour démarrer leurs activités", a laissé entendre Fabrice Pétchézi, président de l'OTM.

Pour le représentant du ministre de la communication et des médias porte-parole du gouvernement, les efforts concertés ont permis non seulement de consolider la liberté d'expression mais aussi de favoriser un environnement médiatique plus inclusif et respectueux vis-à-vis des droits de l'homme dans le pays. C'est le lieu pour lui d'inviter les

professionnels des médias à faire preuve de professionnalisme sans faille et d'une conscience aiguë de responsabilités en ces périodes d'élections.

Notons que les organisations de presse bénéficiaires sont: le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), l'Association Togolaise des Organes de Presse privée en ligne (ATOPEL), le Patronat de la presse togolaise (PPT), MEDIA TOGO, ASMECOM et la Maison de la Presse. Les trois autres bénéficiaires viennent de la société civile.

Elom

Project presse acte 2

JUCUT fait découvrir le groupe Togo All Stars

Après le lancement de l'acte 1, le Project presse acte 2 a effectué sa deuxième sortie le jeudi 7 mars dernier à l'espace culturel Miva avec un coup de projecteur sur le groupe musical Togo All Stars. Acteurs culturels, membres des associations de la FTM et les amoureux de la musique togolaise, ont marqué de leur présence à cette deuxième sortie de JUCUT Association des Journalistes unis pour la promotion de la culture au Togo.

Project Presse, est une initiative de l'Association des Journalistes Unis pour la

Promotion de la Culture au Togo. L'idée derrière, c'est de faire connaître davantage au public, les acteurs culturels à travers leurs œuvres. C'est dans ce contexte que s'est déroulé une fois encore ce projet qui a donné une visibilité au groupe musical Togo All Stars. Un groupe très reconnu sur le plan international et qui a l'habitude d'évoluer dans l'afro beat, l'afro funk et le high life sur fond de percussions vaudou. C'est un groupe qui est né à Lomé, mais qui est moins connu au pays qu'à l'extérieur où il enchaîne les tournées dans des festivals et autres occasions. Il en



est à son 3e album titré « Spirit » sorti le 3 novembre dernier et il est justement annoncé un Spirit tour en Europe dès avril prochain qui le conduira à prêter notamment aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en France, en Angleterre et en Australie, soit 45 dates en tout.

Le groupe prépare activement son 4e album qui devrait sortir aux Pays-Bas. Composé de dix (10) musiciens, le groupe Togo All Stars est composé d'une diversité

de membres dont la plupart porte une croyance aux ancêtres et au christianisme. Très soudé depuis sa naissance, ce groupe tire sa force dans la qualité du travail que les musiciens effectuent et aussi dans le travail acharné de tout un chacun. L'autre force également, c'est aussi le mélange intergénérationnel qui existe entre ses membres. La tranche d'âge de ce groupe est comprise entre 70 ans, la quarantaine et la

vingtaine.

« Ça a été un plaisir pour nous de passer à Project presse du moment où ça donne une visibilité au groupe. Je ne savais pas avant que les journalistes culturels étaient aussi bien organisés, c'est une bonne initiative », a fait savoir Léopold Messan Ekue. Il a fait savoir que leur musique a aussi un côté spirituel. Car il avoue qu'ils ne sont pas dans le culte, mais ils arrivent à puiser beaucoup dans les percussions et chants vaudou. Le groupe ne chante pas des morceaux qui se fredonnent dans les couvents, mais compose dans le dynamisme du vaudou. "C'est très important pour eux parce que la musique elle-même est née dans les couvents, les cérémonies où les gens chantaient et tombaient en transe" a-t-il-fait savoir.

Elom

Séminaire d'orientation à l'OTR

Après le bilan satisfaisant de 2023, l'OTR compte d'élargir l'assiette fiscale

L'Office Togolais de Recette (OTR) a tenu le vendredi 8 mars dernier au siège de l'OCDI, son premier séminaire d'orientation dont le thème est « la réorganisation des services de l'Office Togolais des Recettes pour l'atteinte des objectifs de Mille (1000) milliards de Francs ». Étaient présents à ce séminaire,

rapport de performance 2023, le Plan opérationnel 2024, le Point sur les réalisations au 29/02/2024, le Point sur la situation des infrastructures à savoir l'état des travaux en cours sans oublier la fiscalité des particuliers ainsi que le point sur la situation des réquisitions d'immatriculation foncière et l'



les commissaires, les directeurs, les chefs de divisions, les chefs de sections, les chefs de bureaux de l'OTR.

Cette rencontre a permis à l'office de faire le bilan de l'année 2023, d'évaluer les efforts fournis pour atteindre les objectifs et de se projeter sur les stratégies et méthodes à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs de 2024 (1.042,1 milliards FCFA). Plusieurs points tels que: le

Assurance Maladie Universelle (AMU), la réorganisation des services de l'OTR : enjeux et portées ont fait l'objet d'échanges entre participants et officiels.

Ils ont également eu à écouter le point concernant les processus de recrutement qui sont en cours ainsi que l'organisation de la commémoration du 10e anniversaire de l'OTR. Pour ce qui concerne la mobilisation des

1000 milliards FCFA qui coïncide avec les 10 ans de l'Office, Philippe K TCHODIE a estimé que, l'objectif à leur niveau est grand et que c'était inclus dans le plan stratégique de l'institution

de l'administration fiscale, de l'opérationnalisation du Guichet Unique de Dépôt des Etats Financiers (GUDEF), de l'adoption d'une grille d'évaluation technique des vérificateurs du

ses défis de l'année en cours.

Défis Pour l'année 2024, où l'Office Togolais des Recettes doit contribuer à 48% du budget national pour un montant de



d'atteindre 1000 milliards FCFA. Il a par cette occasion, manifesté sa joie et sa reconnaissance à l'endroit de tout le personnel qui a réussi à atteindre ses objectifs de mobilisation de recettes budgétaires 2023 malgré l'environnement économique marqué par un niveau d'inflation de 5,3% au Togo, le conflit russo-ukrainien, le conflit israélo-palestinien et la montée des menaces terroristes dans la sous-région.

Ces recettes budgétaires collectées par l'Office en 2023 selon lui, se chiffrent à 990,1 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 108,6% et une hausse de 14,5% en glissement annuel par rapport aux recettes de 2022. Une performance qui selon lui, émane des réformes réalisées, de la déconcentration

Commissariat des Impôts, de la dématérialisation de la procédure d'octroi et de gestion des exonérations et franchises, de la mise en place de la version mobile du système de suivi électronique du transit, du déploiement du système de production numérique des titres fonciers, de la réalisation des enquêtes foncières dans les communes Agoè Nyivé 1 & 2, du géo référencement de 25% des planches des principales villes des régions, de la mise en place d'une solution de création et de consultation du NIF en ligne, de la simplification des procédures d'adhésion au Cadre de Partenariat Privilégié (CPP), du démarrage de la mise en place d'un centre unique de services aux usagers. Au cours de ce séminaire, l'OTR a eu à dévoiler

1.042,1 milliards de FCFA, le Commissaire Général a fait savoir aux uns et aux autres qu'ils comptent élargir l'assiette fiscale, améliorer le rendement du contrôle fiscal et douanier, maîtriser les créances et les exonérations, mettre en place et exploiter un cadastre fiscal moderne dans le grand-Lomé, optimiser le processus de délivrance des titres fonciers, renforcer l'éducation au civisme fiscal, renforcer la sécurité juridique des contribuables, améliorer les services rendus aux contribuables, renforcer le système de gouvernance institutionnelle et juridique, renforcer les capacités logistique et technologique, améliorer la gestion des ressources humaines, etc.

Elom

Législatures inclusives pour des Politiques sensibles au Genre (LIPSG)

Le personnel du parlement togolais bénéficie d'un atelier de formation

Le 8 mars dernier, il a été célébré la journée internationale de la femme. Au Togo, plusieurs manifestations ont marqué cette date. Et parmi celle-ci figure l'atelier de formation du personnel de l'Assemblée Nationale qui concerne la facilitation des contributions des organisations de la société civile et des groupes de défense des droits des femmes (GDF) au

OSC et des GDF dans le processus d'élaboration des lois, des budgets et politiques ainsi que de contrôle de l'action gouvernemental pour que les besoins des femmes, des filles et des groupes marginalisés soient pris en compte et que de meilleurs investissements soient orientés à leur endroit.

Avec pour projet « des législatures inclusives pour des

niveau de l'égalité des genres, aussi les obstacles auxquels les femmes sont confrontées ne sont pas suffisamment pris en compte, de manière adéquate dans les politiques et actions, pour une réduction des inégalités.

Il faut dire aussi que selon le même constat fait par les initiateurs de ce projet, il ressort une insuffisance de représentation des femmes au Parlement et leurs faibles pouvoirs décisionnels limitent leurs capacités à influencer les décisions. Ce qui selon eux, affectent les femmes et les jeunes filles.

C'est dans cette dynamique que le projet a bien voulu mettre un accent particulier sur l'engagement des organisations de la société civile (OSC) et des groupes de défense des droits des femmes (GDF) ainsi que des femmes et des filles et aussi sur la prise en compte de leur voix dans le processus législatif et décisionnel. Par ce projet, la structure de mise en œuvre, conduite par Emanuel AMOUZOUVI chargé du projet, compte accompagner l'Assemblée Nationale à travers le renforcement des capacités

des députés, du personnel parlementaire, des organisations de la société civile, des groupes de défense des droits des femmes qui sont eux aussi impliqués dans le travail parlementaire de façon qu'ils puissent à leur niveau orienter la législation vers la prise en compte des besoins des femmes, des filles et groupes marginalisés de façon à rendre la législation inclusive au genre.

Selon les états des lieux qu'ils ont eu à faire, ils ont remarqué que ces organisations occupent pratiquement toutes les circonscriptions électorales d'où viennent les députés. Etant donné qu'ils sont au quotidien proche de la population, ils tirent des plus-values des dynamiques d'expression des besoins et contrôle citoyen de l'action publique et peuvent les partager avec les parlementaires pour une prise en compte dans leur travail.

De plus, il a expliqué que les OSC et les GDF ont une certaine expertise dans leurs domaines d'intervention et peuvent faire des contributions significatives dans le cadre du travail parlementaire pour plus d'adéquation des lois, politiques et budgets avec les réalités et les aspirations de la population.

Elom



travail parlementaire. C'est l'hôtel concorde qui a servi de cadre à cette formation.

L'atelier initié par le Centre Parlementaire du Canada en partenariat avec le Centre Africain pour les Affaires Parlementaires et financée par le gouvernement canadien, cette rencontre a permis aux participants de se familiariser avec les méthodes et outils de participation et d'implication des

Politiques sensibles au Genre (LIPSG)», l'initiative vient en soutien aux parlements du Ghana, du Kenya et du Togo, dans le but d'évaluer, de manière adéquate, les insuffisances et de renforcer leurs capacités à intégrer les aspects de genre dans l'exercice de leurs rôles législatifs, de contrôle et de représentation. Car sur le terrain, il a été constaté une faible capacité institutionnelle au

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Alassani A.
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Transport à coût abordable et sécurisé au Togo

« BKG SPEED », la meilleure solution



"BKG SPEED" une nouvelle application de transport et de livraison, fait son entrée sur le marché togolais. Venant de la société Bonkougou Distribution (BKG), le nouveau service de réservation de voiture en ligne et de livraison (repas, colis...) a été lancé le jeudi 7 mars dernier à Lomé. Un lancement qui fait du Togo le premier pôle en Afrique de l'ouest où la BKG Distribution entend participer à la création d'emplois pour les jeunes.

Comparativement aux autres applications, "BKG SPEED" se distingue par son coût abordable, son engagement envers la sécurité, sa proximité avec les utilisateurs et son confort incomparable. C'est une nouvelle application qui a déjà commencé par faire parler d'elle dans des grandes villes comme Lomé, Kpalimé et Kara. Son objectif est d'apporter du nouveau sur ce marché de transport basé sur une réservation en ligne, et de s'implanter en tant que leader incontestable avant de s'étendre à d'autres pays de la sous-région.

L'application "BKG SPEED" est déjà disponible sur Apple Store ou Play Store. Pour bénéficier du service, les clients doivent la

télécharger et créer un compte à partir de leurs numéros de téléphone. Dans un secteur déjà concurrentiel, "BKG SPEED" compte faire les choses en grand en mettant un accent particulier sur la ponctualité de ses propres chauffeurs qui seront habilités à conduire eux-mêmes les voitures et de permettre aux clients d'accéder facilement à leur plateforme. L'autre spécialité dont dispose "BKG SPEED" est

qu'il souhaite (climatisé ou non climatisé), son point de départ et sa destination. Tout comme les autres plateformes, les frais de trajet sont payables en espèces ou par paiement mobiles (Flooz et T-money).

Au total 500 à 1000 voitures de luxe sont déjà disponibles pour les déplacements et de 250 motos pour les livraisons. C'est dire que "BKG SPEED" offre une



qu'elle donne la possibilité au client de choisir sur la plateforme le type de véhicule

variété d'options pour répondre aux besoins de sa clientèle. Pour le responsable technique de

"BKG SPEED" Khalil Hojeij, la nouvelle application facilitera la vie aux citoyens Togolais.

Il a fait savoir qu'à leur niveau, le prix, la rapidité, le confort et la sécurité les différencient des autres plateformes. En termes de sécurité, "BKG SPEED" a mis en place des numéros verts permettant aux clients

Maritime, du 1207 pour les Plateaux, du 1204 pour la Centrale, du 1202 pour la Kara, et du 1200 pour la région des Savanes. L'ambition de "BKG SPEED" selon Prisca Somda, Chargée à la communication, est de révolutionner le système de transport, d'apporter une valeur ajoutée à leurs clients, et de participer activement à l'essor



d'échanger avec la direction à tout moment. Ce numéro vert qui couvre l'ensemble du pays est le 172. Au sujet du numéro vert, des contacts sont

de l'économie togolaise et à la création d'emplois. Pour y arriver, elle pense que c'est ensemble, qu'ils pourront relever les défis d'aujourd'hui et de demain, et construire un avenir meilleur pour les Togolais. Elle a fait comprendre que la société entend prochainement créer de nouveaux parcs de véhicules à l'intérieur du pays pour faciliter également la vie de tout le monde.

Rappelons que BKG Distribution est une filiale du groupe EBOMAF et est spécialisée dans l'exploitation, la location, la représentation et la commercialisation de différentes machines et de véhicules. Notamment CATERPILAR, RANG ROVER, TOYOTA BJ, Land cruiser, DODGE, etc., des matériels miniers et carrières, du matériel et intrants agricoles, des pièces de rechanges d'origine et de différentes marques pour de grosses représentations.

Elom

Religion

Les fidèles de Mahomet démarrent le jeûne de ramadan ce jour

Le jeûne du mois de ramadan débute ce jour 11 mars 2024. L'information a été confirmée par l'UMT, Union Musulmane du Togo par un communiqué rendu public le 9 mars dernier et signé par son président El Hadj Inoussa Bouraima.

Périodes d'intenses prières, et 4e pilier de l'islam, le jeûne de ramadan demeure une obligation pour chaque musulman jouissant

de ses capacités mentales et physiques. A cet effet l'UMT a recommandé aux fidèles d'observer la prière de TARAWI hier dimanche 10 mars 2024. Cette prière marque ainsi le départ du carême. L'UMT a par la même occasion invité les fidèles musulmans à redoubler d'efforts dans les invocations afin que Dieu dans sa miséricorde accompagne le Togo dans sa marche vers la

paix, la sécurité et le développement. Il a été également recommandé aux musulmans de prier pour que le Togo et par ricochet le monde

arrive à éradiquer le terrorisme qui freine le développement partout.

LUMT n'a pas manqué de présenter ses vœux de santé à

toute la communauté musulmane pour un meilleur accomplissement du jeûne édition 2024.

El Hadj ANTAROU



Trafic d'espèces protégées

Quatre trafiquants d'ivoire arrêtés puis déférés à la prison civile de Lomé

Quatre présumés trafiquants arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 27 février 2024 à Lomé, ont été déférés à la prison civile de Lomé, le 6 mars 2024. L'arrestation a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB), et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

Ces présumés trafiquants qui ont été interpellés au moment où ils s'approprièrent à écouler les deux grosses défenses d'éléphant, une espèce intégralement protégée par les lois nationales et la convention CITES, ont tous reconnu que la vente ou la commercialisation de l'ivoire est interdite.

Une fois arrêtés, les quatre présumés trafiquants sont d'abord mis en garde à vue à l'OCRTIDB, avant d'être déférés à la prison civile de Lomé, après avoir reconnu les faits à eux reprochés devant le procureur. Ils encourrent une peine de prison



allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA.

Les présumés trafiquants, sachant que leur activité de commercialisation d'ivoire est délictuelle, ont minutieusement emballées les deux grosses défenses d'éléphant dans un sac

à céréales puis dans un carton. Des perquisitions aux domiciles des quatre prévenus n'ont permis d'avoir une autre pointe d'ivoire ; par contre, la fouille du magasin servant d'étalage de l'un des présumés trafiquants, a permis de saisir trois-cent quatre-vingt-dix-sept petits morceaux d'ivoire. Ce qui veut dire clairement qu'il

a utilisé l'ivoire pour ses activités et que ce sont les restes qui sont dans son étalage.

La lutte contre le braconnage des éléphants fait généralement partie des compétences des autorités qui ont d'une part, ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces protégées, et ont ensuite, mis en place des services en charge de la protection de la faune et de la flore sauvages, afin de lutter efficacement contre le commerce international d'ivoire.

Le coordinateur national du Projet EAGLE-Togo a souligné que son organisation travaille avec les autorités togolaises depuis plus de six ans et que la collaboration est fructueuse. « Après le suivi intensif du grand cas de trafic des tamarins-lions dorés et perroquets araras, EAGLE-Togo ne s'est pas du tout reposé ; il s'en est enchaîné de ce résultat d'arrestations des trafiquants majeurs de faune qui tentent toujours de défier la vigilance des acteurs de la répression. », a-t-il révélé, sans oublier de magnifier la bonne collaboration avec les autorités.

« C'est le lieu de saluer la régularité de nos partenaires notamment, les services techniques du Ministère de l'environnement et des ressources forestières que sont la Direction des Ressources Forestières (DRF) et l'Inspection des Ressources Forestières (IRF); et surtout l'Office Central de

Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB) », a indiqué-t-il avant d'ajouter que faire plus d'arrestations créera de l'incertitude chez les trafiquants et réduira le rythme du trafic.

Le Togo a aussi adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. Et, le nouveau code pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune et la flore dans son article 761 qui réprime d'un maximum de cinq ans de prison et de cinquante millions d'amende, toute personne qui directement ou indirectement commercialise sans droit, une espèce animale protégée.

Rappelons que cette arrestation concernant le trafic de l'ivoire réalisée par l'OCRTIDB fait suite à une autre où, des trafiquants d'espèces protégées ont été arrêtés au large du Togo, le 9 février dernier, avec 17 Tamarins-Lions dorés et 12 perroquets araras, espèces endémiques venant du Brésil. Quatre personnes dont un intermédiaire togolais, ont été aussi déposées à la prison civile de Lomé, car ils ont, non seulement traversé la frontière maritime illégalement, mais sont aussi en possession des espèces en voie d'extinction et entièrement protégées, sans autorisation légale.

(EAGLE-Togo/mars/2024)



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

Faisant suite aux différentes rencontres entre l'Office Togolais des Recettes (OTR) et les importateurs de véhicules d'occasion et pour répondre aux différentes préoccupations des opérateurs du secteur sus-indiqué,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques qu'il est institué, du 07 mars au 30 juin 2024, un taux de dépréciation de 30 % sur les valeurs des véhicules usagés conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi N° 2018 - 007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National.

Les dispositions en matière d'évaluation pour les véhicules mis à la consommation sont aussi applicables aux véhicules en transit.

A cet effet, il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 15 juillet 2024 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus. Passé cette date, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé, le 8 mars 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

**Vous voulez venir
seul,
en famille,
ou avec des amis ?**

Coming soon ...

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,
Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous
avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.
Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la
route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin
; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la
surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement
de l'Entretien Routier (SAFER)**